

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *TALI 4 11409* Société : *RAM*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance : *09.11.70*

Adresse :

Tél. : *0664 30 44 17* Total des frais engagés : *150 + 1368,80* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *05/19/1907*

Nom et prénom du malade : *TALI 4 HICHAM* Age :

Lien de parenté : *MÈRE* Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *GATIS*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CASABLANCA*

Le : */ /*

Signature de l'adhérent(e) :

11409

TALI 4

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05-12 10-10	5	1	150 mt	Dr. BELKEBIR Khadija Médecine - Générale Rue 27 Sidi Ali Cité Oulfa - Casablanca Tél.: 0522 90 48 76

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE SALAH EDDINE * 05 22 90 48 76	5/12/20	1363.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

تجزئة العالية - الزنقة 27 رقم 94

شارع وادي تانسيفت - الالفة

الهاتف : 0522 90 48 76 - الدار البيضاء



Casablanca, le... 05.12.2015 الدار البيضاء، المغرب

H^{me} TALIQ HICHAM

803,00

→ Pylera 1S

123,60 x 2 3

2) Imex

56,30 x 2

Amid Agip 1J

3)

D - ure

44,00 n 1

Alpen - 2 my 10 le 5

PYLERA® gélules

Boîte de 1 flacon de 120,

AMM N°281 DMP /21/NNP

PPV : 803,00 DH

Titulaire de l'AMM / Distributeur :
SOTHEMA, B.P.N° 127182 Bouskoura, MAROC

6 118001 072262

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bnoor al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg

Boîte 14 Cpr GR

641/5DMP/21NRQ P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

LKE DR Khadija

Medecine - Générale

Rue 27 N°94 El Alia

Cité Oulfa - Casablanca

Tel: 0522 90 48 76

PPV: 56,30 DH
LOT: 20F18B
EXP: 06/2022

PPV: 56,30 DH
LOT: 20F18B
EXP: 06/2022

Dr. BELKIBIR
Médecine Générale

LOT : 191113
UT AV: 07/2022
PPV: 44,00 DH

5) P evaury
66,20



date

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Q1 Zenata Ain sebaa Casablanca
Pevaryl 1% sol pulv fl 30g m
P.P.V : 66,30 DH

Barcode
6 118001 181964

6) Flagyl
49,80

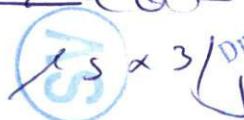


FLAGYL 500 mg
CP PEL B20
PER : 03/2024

P.P.V : 49DH80

Barcode
6 118000 060062

7) Tazidov



Dr. BELKEBIR Khadijia
Medecin - Generaliste
Rue 27 N° 93 El Alia
Casablanca
Tél 05 29 90 48 76

LOT : 5403
UT.AV : 09-24
P.P.V : 45 DH 90

1368,80

